

Programme de Formation-Action

La concertation, cœur du développement durable

Objectifs

Les objectifs de l'action de formation sont

- de faire comprendre en quoi la concertation est une démarche utile (voire nécessaire) dans la mise en œuvre d'un projet de territoire
- de donner aux participants les outils pour concevoir un programme de concertation efficace
- de sensibiliser les participants à l'animation de démarches participatives

Cibles

Elus et techniciens de collectivités
Les groupes seront limités à 12 personnes.

Durée

1 journée

Coût de l'action de formation

400 € HT par participant (incluant le déjeuner, les pauses, les supports pédagogiques)

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques utilisés au cours de la session de formation seront : Cours théoriques, Extraits vidéo, Phases de réflexion participative, Jeux de rôles, Nombreux exemples.

Encadrement

L'encadrement de cette session de formation sera assuré par Ludovic Schneider, ingénieur conseil et formateur indépendant.

Progression pédagogique

- 8h30 – 9h00 : accueil des stagiaires
- 9h00 - 10h30 : Développement Durable, Gouvernance et Participation, késako ?
Réflexion participative en co-construisant une carte cognitive
- 10h30 – 11h00 : La participation : quels outils pour quels acteurs ?
Animation participative réalisée par l'un des stagiaires
- 11h00 – 11h15 : Pause
- 11h15 – 12h00 : Panorama des expériences et outils de participation sur des territoires
Apport de connaissance et exemples concrets, etc.
- 12h00 – 12h30 : L'animateur, son rôle, ses attitudes
Apport de connaissance et exemples concrets, etc.

- 12h30 – 13h30 : Déjeuner

- 13h30 – 15h30 : Mise en situation : élaborer un plan de participation
Mise en situation mettant les stagiaires en situation d'animer une réunion participative devant produire un plan de participation pour un Plan Climat Energie Territorial
Debriefing et synthèse sur les modalités d'élaboration d'un plan de participation
- 15h30 – 15h45 : Pause
- 15h45 – 16h30 : Passer de la concertation à l'action
Intégration de la concertation dans les décisions de la collectivité
- 16h30 – 17h00 : Conclusions/Evaluations
Evaluation participative animée par un participant par la méthode du métaplan